



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 NOVEMBRE 2023

1 – RAPPORT MORAL

1- Adhérents

Bien que le Covid se soit fait plus discret au cours du dernier exercice, l'activité du Club est demeurée à un niveau assez bas. Trop souvent les permanences du jeudi se sont déroulées sans aucune visite d'adhérents. Des membres du bureau étaient présents, le plus souvent en nombre représentant plus de la moitié de ce bureau ; mais aucune demande d'assistance ne se manifestait. A croire que le virus SARS-CoV-2 avait eu la faculté insoupçonnée de résoudre les difficultés informatiques des membres du Club !

A vrai dire, cette situation n'est pas propre à notre section ; le confinement et le travail à domicile ont modifié le comportement des agents en activité et probablement influé sur celui des retraités ; mais savoir que d'autres doivent faire face aux mêmes problèmes que nous n'aide pas vraiment à trouver une solution.

A ce jour, le Club compte 37 membres soit un de plus que lors de la dernière AG, mais seulement 31 sont inscrits pour 2024 ; il est à craindre que dans quelques jours, nous devions constater de ce fait la perte de 6 adhérents. Le Club ne comportera plus alors que 31 membres. Si ceux-ci sont actifs et recourent souvent aux services du Club la situation peut perdurer, mais si ces membres n'ont comme seuls rapports avec le Club une inscription en Automne et pour certains leur présence à l'AG, la question de la pérennité du Club pourrait se poser.

Nous vous rappelons que l'adhésion au Club (comme à toutes les sections de l'AABF) doit être renouvelée tous les ans. Elle est valable pour une « année scolaire » de début septembre à fin juin. Depuis 4 ans, elle s'effectue sur le site de l'AABF selon la procédure qui vous a été adressée, et la cotisation de 22€ est prélevée automatiquement sur votre compte par l'AABF.

2 – L'évolution des moyens mis en œuvre

1 - MATÉRIELS

Au cours du dernier exercice le matériel dont dispose le Club n'a pas subi de changement important.

IL n'a pas été donné suite au projet évoqué l'an dernier de remplacer notre PC le plus ancien par un matériel plus récent, ni les progrès techniques sur le matériel ou le système d'exploitation, ni l'activité du Club, ne justifiaient la dépense.

Nous sommes toujours très satisfaits du fonctionnement de notre routeur 5G HUAWEI qui nous a permis de traverser sans trop de gêne une assez longue interruption de la liaison ADSL due à un défaut sur la ligne téléphonique Orange.

2 - LOGICIELS

Comme toujours, les logiciels installés sont régulièrement mis à jour et beaucoup plus facilement et rapidement grâce au routeur HUAWEI.

Le renouvellement annuel des licences de *e-monsite* pour le développement et la mise à jour du site, le renouvellement pour un an de la redevance pour le nom de domaine *clubmicro-aabf.fr* et le prochain renouvellement de notre licence *Malwarebytes* pour 4 postes constituent des dépenses récurrentes en matière de logiciels.

Nous avons dû souscrire un nouveau pack logiciel en liaison avec le site Internet du Club pour continuer à pouvoir facilement inclure des illustrations dans les pages du site et dans les Newsletters.

3 – LE LOCAL

Nous sommes installés depuis le printemps 2020 à l'entresol du bâtiment de la Médiathèque où nous cohabitons avec la section Philatélie. Cette cohabitation ne pose aucun problème et les deux sections peuvent se rendre des services mutuels. C'est ainsi que nous avons mis à la disposition de la Section Philatélie un réseau local et un accès à Internet indépendants de ceux que nous utilisons. De même certaines imprimantes peuvent être partagées.

Le local est clair et correspond bien à nos besoins.

3- Les activités du Club

Comme cela a déjà été dit l'activité du club a été fortement réduite cette année. La présentation ci-après représente donc plus les offres du Club que l'activité réelle en 2023.

3.1 Les Permanences

Les permanences sont restées assurées chaque jeudi pendant au minimum 2 heures sauf pendant la période des congés d'été.

Nous nous efforçons de toujours bien vous accueillir avec l'aide d'une tasse de café ou d'une boisson fraîche.

Les membres du bureau apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes.

3.2 Les moyens d'information

3.2.1 La Newsletter

La communication ponctuelle du Club vers ses adhérents est assurée par la Newsletter adressée par le canal du site du Club. Grâce à l'achat du pack logiciel cité plus haut, cette Newsletter a pu

retrouver un aspect moins austère qui, nous l'espérons, vous incite à la lire avec plus d'attention et d'intérêt ! A signaler également que l'actualité du monde numérique est désormais diffusée par le canal de cette Newsletter et non plus par des mises à jour du site Internet. La Newsletter devient ainsi proche de ce qu'était la « Gazette du Club-Micro » de 2002 à la création du site Internet. Si vous ne recevez pas cette Newsletter vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site ou nous demander par mail de vous inscrire.

Actuellement chaque Newsletter est diffusée à 40 exemplaires environ.

3.2.2 Le site Internet

Le site Internet est devenu normalement la principale source d'informations pour les adhérents. Encore faudrait-il qu'ils le consultent !

L'été 2021 un lifting complet était intervenu : nouvelle présentation, contenu allégé des pages d'actualité les plus anciennes.

Cette année la section « Actualité de monde numérique » a été supprimée comme cela vient d'être dit.

On trouve donc désormais les grandes subdivisions suivantes :

- **Qui sommes-nous ?**
- **Le Club pour ses membres**
- **Les conseils du Club**

Le site peut également être un vecteur d'information des membres vers le Club. Vous pouvez nous contacter et divers formulaires sont en ligne.

Le nouveau look du site ne semble pas avoir provoqué de véritable ruée dans sa consultation !

3.3 Les formations

Désormais la formation est fournie sous forme de séances d'explications sur des thèmes précisés à l'avance correspondant aux demandes exprimées lors des permanences.

3.4 – Le prêt de matériel

Signalé pour mémoire.

Actuellement le seul matériel encore emprunté est le petit scanner de diapositives.

3.5 – L'assistance à distance

Depuis plusieurs années, les membres du Bureau ont mis en œuvre des possibilités d'assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement. Le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d'un ordinateur, quel que soit son système d'exploitation.

Il faut bien entendu disposer d'une liaison Internet en état de marche et que l'ordinateur à dépanner puisse au moins charger son système d'exploitation.

Ensuite, l'adhérent qui veut se faire dépanner accrédite le Club pour la durée de l'intervention et tout se passe comme si l'intervenant du Club était sur place aux commandes de l'ordinateur malade.

Plusieurs interventions de ce type couronnées de succès ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Pour faciliter l'accès à ce service il est désormais possible de le demander même en dehors de la permanence du jeudi ; l'opération est alors effectuée depuis le domicile de certains membres du Bureau.

Pour la bonne marche de ce service, il est prudent de fixer un rendez-vous de dépannage quelques jours au préalable par téléphone ou mail adressé au Club.

4 – Divers

4.1 Accès à nos locaux

Si pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers, les problèmes d'accès sont désormais bien réglés à l'aide d'un badge accréditif, l'accès **occasionnel** à nos locaux reste plus difficile en dehors de la permanence en raison des mesures de sécurité.

Rappelons que pour les accès ponctuels dans notre local :

- **aux horaires de la permanence**, et en période normale, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu'un ou téléphoner au Club pour qu'on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l'ouverture aux mêmes heures que la Médiathèque, les passages sont nombreux et l'entrée ne présente pas de réelles difficultés.
- **en dehors des permanences**, le site Internet donne la marche à suivre. Il convient de préciser que cela n'est possible que pendant les heures d'ouverture du secrétariat de l'AABF.

4.2 Cotisations

Le bureau a décidé de maintenir à 22 euros la cotisation annuelle.

4.3 Membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de 9 membres, à savoir :

- J-P Bouchon Président
- J Colomb
- M-C Gourdin Secrétaire
- J-L Chambon Trésorier adjoint
- J-M Gault
- J-C Girard
- J-P Lautrédoux
- F Ligeron
- J Mermoz Trésorier

France Ligeron, désormais trop souvent absente de Paris, a exprimé le souhait de ne pas poursuivre sa collaboration au bureau.

Ce sont donc les huit autres membres qui se représentent.

5 – Projets pour 2024

Lors d'une récente réunion de bureau il a été décidé de remplacer notre imprimante EPSON qui, après 11 ans de bons et loyaux services fonctionne encore correctement mais pour laquelle il devient assez difficile de se fournir en encre.

2 – RAPPORT FINANCIER

2.1 Budget 2023

Dépenses déjà engagées

Achat de petits matériels	61
- Hub USB	
- Câbles divers	
Achat de logiciels	270
- Malawarebytes	
- CCleaner pro	
- Site Internet	
Frais de réception (Café)	60
Total	391

Dépenses prévues

Achat de logiciel (Acrobat Pro et MalwareBytes)	200€
Frais de l'A.G.	300€
Total	500

2.2 Budgets prévisionnels 2024

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses prévues ont été réparties ainsi :

• Consommables	200
• Matériels : Achat et réparation	300
• Achat de logiciels	400
• Frais de réception	400
• TOTAL	1300

Dépenses d'investissement

Nous avons demandé 700 € pour le remplacement d'un PC mais une récente réunion de bureau a décidé de repousser au moins d'un an cet investissement

3 – APPEL À CANDIDATURES POUR LE BUREAU

Huit membres de l'actuel bureau se représentent.
Aucun des adhérents présents ne se porte candidat pour le bureau.

4 – RÉOLUTIONS MISES AUX VOIX

1. Approuvez-vous le rapport moral ? *Approuvé à l'unanimité.*

2. Approuvez-vous le rapport financier ? *Approuvé à l'unanimité*

3. Approuvez-vous la réélection des membres du bureau ?

- J-P Bouchon
- J-L Chambon
- J Colomb
- J-M Gault
- J-C Girard
- M-C Gourdin
- J-P Lautrédoux
- J Mermoz

Approuvé à l'unanimité